

Terminiers & VOUS

Novembre 2019



Edito

En me penchant sur le premier numéro de « Terminiers & Vous », je constate que j'avais conclu mon propos en vous souhaitant un bel été.

Je ne pensais pas qu'il serait aussi chaud et sec. Certains affirment qu'il n'y a plus de saisons... L'été que nous venons de vivre et la pluviométrie de cet automne tendent à prouver le contraire.

Ce début d'été fut marqué à Terminiers par une extraordinaire Fête de la Musique suivie par quatre à cinq cents personnes. Je remercie à cette occasion tous les participants et les bénévoles pour cette très belle manifestation.

Septembre aura été comme chaque année l'occasion pour beaucoup de reprendre ses activités sportives ou culturelles. Je souhaite à chacun de s'épanouir à souhait au sein des diverses associations de notre village.

Notre école a vu l'ouverture d'une 7ème classe à la rentrée ce qui permet aux élèves de bénéficier de conditions favorables pour les enseignements.

Vous pourrez découvrir dans ce numéro les informations essentielles du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) qui est en cours d'élaboration au sein de la Communauté de Communes. Je vous invite à participer aux réunions publiques qui sont programmées prochainement.

Le mois de mars 2020 verra le renouvellement des conseils municipaux. J'invite les personnes qui ne sont pas inscrites sur la liste électorale à le faire sans tarder.

Je vous souhaite à toutes et tous de bonnes fêtes de fin d'année.



Le Maire,
Benoît PELLEGRIN.



Mairie de Terminiers : 02.37.32.10.11
email : mairieterminiers@wanadoo.fr
site : <http://www.commune-terminiers.fr>

Agence Postale : 02.37.32.10.00

Lundi et mercredi 13h45 à 16h30
Mardi, jeudi et vendredi : 9h à 12h 13h45 à 16h30
Permanence vendredi 16h45 à 18h30

Agenda

CONCERT DES 3 HARMONIES

Samedi 23 novembre 20h30
Salle Pierre TERRIER

ARBRE DE NOËL

Dimanche 24 novembre à 15h30
Salle Pierre Terrier
Organisé par le Comité des Fêtes

SAINTE BARBE SAINTE CÉCILE

Samedi 7 décembre
Cérémonie Monument aux Morts à 16h
Messe en musique à 18h
Repas dansant à 20h

MARCHE DE NOËL

Vendredi 13 décembre
Salle de Motricité de l'école de Terminiers

RANDONNÉE de NOËL

Dimanche 15 décembre à partir de 10h
Organisé par le Comité des Fêtes

VŒUX DU MAIRE

Dimanche 5 janvier à 11h
Salle Pierre Terrier

REPRÉSENTATIONS THÉÂTRALES T.L.T.

Samedi 1er et dimanche 2 février 2020
Vendredi 7 et samedi 8 février 2020

ELECTIONS MUNICIPALES

Dimanches 15 et 22 mars 2020

I Les moulins de Beauce

Au début des années 1900, il y avait encore cinq moulins à vent qui tournaient sur notre commune. Ils étaient situés sur Gommiers, Faverolles, Echelles, Frécu et Villepion. Aujourd'hui, il nous reste encore les photos souvenirs pour les imaginer.

Le moulin est une silhouette familière montant la garde dans la plaine. Que sont devenus ces deux mille moulins qui avaient conquis la plaine entre Chartres, Toury et Châteaudun ? Les années avec les tornades et les incendies, la vieiture, comme on dit en Beauce, ne les ont pas épargnés. Immobilisés l'un après l'autre, ils ont disparu sans bruit ne laissant derrière eux qu'une douzaine de survivants, une poignée de chansons, quelques proverbes, et l'aigre odeur du pain bis.

Le moulin à vent est apparu au milieu des plaines de blé vers la fin du douzième siècle et personne ne sait encore très bien où il est né. Au treizième siècle, à défaut d'acte de naissance, les certificats de baptême se multiplient soudain dans les cartulaires et les papiers terriens, et on le retrouve un peu partout, dans un triangle allant de la Loire à la Meuse et à la Tamise. La roue à air est née d'une roue à eau, et nous ne saurons jamais les recherches, les essais, les erreurs, les désespoirs et les triomphes des inventeurs qui ont réussi à dompter le vent et à faire travailler la plus insoumise des forces naturelles.

En Beauce, chacun sait que le vent est insaisissable, changeant, imprévisible, il vient de tous les coins de l'horizon, le vent haut, chez nous vient du Nord, le vent bas, du Sud ou Sud-Ouest. Le vent de galerne, le vent de galargne, comme on dit, accourt du Nord-Ouest. Pour y faire face, la solution retenue a consisté à faire tourner tout le moulin sur un pivot de bois dressé et solidement maintenu, et de le munir d'ailerons à surface variable. Tel est le modèle du moulin de la Beauce qui est le plus ancien des vieux moulins. Tout entier en bois, une charpente d'une

vingtaine de tonnes en équilibre sur le sommet du pivot. C'est l'une des plus belles machines inventées par les ingénieurs du moyen-âge.

Les meuniers beaucerons ont vu monter autour d'eux les moulins de pierre, les moulins-tours qui se sont installés aux lisières de la Beauce. Il y avait de bonnes raisons pour construire un moulin à vent en pierre. Il est plus facile d'être maçon que charpentier. Le moulin de bois, le moulin pivot est nécessairement un petit moulin. C'est un avantage car son implantation est plus souple, chaque village, peut avoir le sien, ce qui évite les longs chariots sur de mauvais chemins, mais la place y est mesurée, il ne peut guère grandir. Une ou deux paires de meules, une bluterie et le moulin est plein.

Le moulin tour est construit en pierre est plus durable et coûte moins cher, la stabilité est assurée, la sécurité plus grande et le risque d'incendie est moindre. Le moulin de pierre peut être plus vaste, il possède plus d'étages, et actionne davantage de meules et machines.

Si les cinq moulins de Terminiers ne sont que souvenirs, il vous sera néanmoins possible de pouvoir visiter quelques beaux spécimens entièrement restaurés, sur notre territoire. Sancheville, Levesville-la-Chenard, Moutiers, Quarville et Bouville possèdent des moulins à vent en bois, tandis que Villemaury détient le dernier moulin à vent en pierres. Chez nos voisins du Loiret, les moulins d'Artenay (en pierres) et de Lignerolles, commune de Coinces, ont été récemment rénovés.



Moulin de Villepion



Moulin des Echelles



Moulin de Frécu

Travaux d'amélioration sur les réseaux d'eaux pluviales

La commune a engagé un important programme de travaux visant à améliorer l'écoulement des eaux pluviales en divers points sensibles de notre village : rue Etienne Thomain, rue du Bourg Neuf et chemin de Villours.

Une partie de ces travaux a été réalisée (chemin de Villours et rue du Bourg Neuf). La place de la rue Etienne Thomain verra la création d'un bassin d'orage très prochainement.

Coût total : 59 313,84 € TTC

Montant des subventions :

- Conseil départemental 28 : 14 828 €
 - TVA à récupérer : 9 729 €
 - Subventions Etat : 9 885 €
- Reste à charge à la commune : 24 871.84 €



Aménagement Salle Place de l'église

Le conseil municipal a décidé de mettre en place des rideaux dans la Salle Place de l'église afin d'améliorer son acoustique.

Coût total : 2 133.06 € TTC

Cuves Fioul Salle Pierre TERRIER

Suite au remplacement de la chaudière de la Salle Pierre TERRIER, il a été décidé de procéder également à celui de la citerne à fioul. En effet, celle-ci était en simple paroi et ne répondait pas aux normes en vigueur. Deux citernes double parois ont été installées dans le bâtiment jouxtant la chaufferie. (ancien Labo photos du Club 2000).

Coût total : 5 409.72 € TTC

Protection incendie

RECTIFICATIF : lors du précédent numéro nous vous avons indiqué que le coût total de la protection incendie à Terre-Noire était de 29 622.84 €. Il convient de rectifier cet élément : la mise en place de la réserve souple de ce lieu-dit a coûté 6 642.84 € TTC.

Six poteaux d'incendie ont également été remplacés pour un montant total de 24 436.20 € TTC.

Coût total (réserve souple et poteaux incendie) : 31 079.04 € TTC

Montant des subventions :

- Conseil départemental 28 : 6 474 €
 - TVA à récupérer : 5 098 €
- Reste à charge à la commune : 19 507.04 €





Le PLUi

Compétence de la Communauté de Communes Cœur de Beauce depuis le 1er janvier 2017, le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) sera la traduction du souhait de développement et d'aménagement du territoire pour les 10 à 15 ans à venir.

I Le PLUi, qu'est-ce que c'est ?

UN DOCUMENT STRATEGIQUE :

Le PLUi traduit le projet d'aménagement et de développement durables du territoire CŒUR DE BEAUCE pour les 10 à 15 prochaines années.

UNE DEMARCHE SOLIDAIRE :

Le PLUi garantit la cohérence et la complémentarité du développement de chaque commune de la Communauté de Communes pour répondre aux besoins de l'ensemble de la population (logements, équipements,...).

UN OUTIL REGLEMENTAIRE :

Le PLUi est un document qui régleme le droit des sols de chaque parcelle, publique ou privée. Il remplacera à terme l'ensemble des documents d'urbanisme en vigueur sur chaque commune.

I Pourquoi un PLUi ?

| | |
|---|--|
| HABITAT : | MOBILITÉ : |
| Proposer des logements abordables prenant en compte les usages et les modes d'habitations | Favoriser une articulation plus efficace entre urbanisme et déplacements |
| ECONOMIE : | ENVIRONNEMENT : |
| Conforter le développement de l'activité locale | Préserver et mettre en valeur les paysages et les milieux naturels |
| TOURISME : | TRANSITION ECOLOGIQUE ET LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE : |
| Encourager le développement et la structuration d'une offre touristique | Maîtriser la consommation d'énergie et promouvoir la production d'énergies renouvelables |

I Comment le PLUi est-il élaboré ?

Le PLUi a été initié par un vote du Conseil Communautaire le 29 janvier 2018. Le PLUi permettra de répondre aux besoins des habitants actuels mais aussi de réfléchir aux besoins futurs liés à l'attractivité du territoire. L'élaboration du PLUi se base sur un travail collaboratif et une vision partagée et sera un document issu d'une construction conjointe entre l'ensemble des communes, pour permettre une réponse aux préoccupations de chacun. Il devra être en conformité avec le Schéma de Cohérence Territoriale qui a été approuvé le 30 septembre 2019 par le Conseil Communautaire.



Les éléments composants le PLUi

Le contenu du PLUi s'articule autour de plusieurs documents :

- *Le Rapport de présentation qui explique les choix d'organisation du territoire à partir d'un diagnostic et fixe les perspectives d'évolution. Il comprend une évaluation environnementale.*
- *Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) qui exprime le projet de territoire en déclinant les orientations concrètes retenues par les élus.*
- *Les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) qui définissent les règles spécifiques d'urbanisme sur les secteurs à enjeux du territoire.*
- *Le Règlement qui dicte les règles d'urbanisme, les conditions pour construire et aménager le territoire.*

De nombreux ateliers ont été organisés dans chaque secteur de la Communauté de Communes. Les élus ont ainsi pu échanger entre eux et s'appuyer sur l'expertise des bureaux d'études afin d'élaborer les différents documents du PLUi.

Des réunions publiques seront organisées en divers lieux du territoire communautaire ; les plus proches de Terminiers se tiendront :

- *Jeudi 14 novembre à 19h à Bazoches-en-Dunois (Salle polyvalente)*
- *Vendredi 15 novembre à 19h à Loigny-la-Bataille (Salle polyvalente)*

D'autres réunions publiques auront lieu en janvier :

- *Mercredi 22 janvier 2020 à 19h à Varize (Salle polyvalente)*
- *Jeudi 23 janvier 2020 à 19h à Terminiers (Salle Pierre Terrier)*

L'arrêt du PLUi devrait être voté par le Conseil Communautaire le lundi 24 février 2020 et son approbation est envisagée à l'automne 2020.



Fête du Jeu à Terminiers les 12 et 13 octobre 2019

Pour la deuxième fois, la commune a accueilli l'association LUDO'BEAUCE. Cette association a mis en place sa première fête du jeu « JEU'RE ET LOIR ». Le temps d'un week-end l'association a proposé des jeux et des animations pour tout public. Cette première édition a remporté un vif succès.

I Cérémonie du 8 mai



Remise des clés USB aux futurs 6^{ème}

11 des 13 futurs 6^{ème} présents pour la remise de la clé USB offerte par la Municipalité. (8 mai 2019)



I Remise de médaille

Pompiers de Terminiers 10 ans de service :
Stéphane ESTELLE



Bus numérique de nouveau sur la commune en 2020

Le Bus numérique Centre Val de Loire a fait escale sur la commune à deux reprises : septembre 2018 et mars 2019.

Ces deux sessions ont été un succès et le conseil municipal a décidé de renouveler l'opération. Notez sur vos agendas la date du **Vendredi 27 mars 2020**. Le bus numérique sera de nouveau présent sur la commune pour la journée.



Fête de la Musique 2019

Cet événement musical a permis au public d'apprécier les différents ensembles de l'École de Musique Intercommunale, l'Harmonie des Enfants de la Beauce de Terminiers, les Echos de la Forêt d'Orléans et le groupe de rock, NARCOSE. Le public a été conquis par ces prestations de qualité. Votre présence fût une belle récompense pour le travail accompli par tous les bénévoles.



Associations et Loisirs

Calendrier des manifestations

Novembre 2019

| | |
|-----|----------------------------------|
| S23 | Concert des 3 Harmonies |
| D24 | Arbre de Noël : Comité des fêtes |

Décembre 2019

| | |
|-----|--|
| S7 | Sainte Barbe - Sainte Cécile |
| V13 | Marché de Noël - Salle de Motricité de l'école de Terminiers |
| D15 | Randonnée de Noël : Comité des fêtes |

Janvier 2020

| | |
|-----------------|--|
| D9 | Vœux du Maire 11h |
| VSD 10-11-12 | Concours de Chaloupée - Amicale des Sapeurs Pompiers Terminiers Lumeau |
| J23 | Réunion publique PLUi 19h |

Février 2020

| | |
|--------|----------------------------------|
| SD 1-2 | Représentations théâtrales : TLT |
| VS7-8 | Représentations théâtrales : TLT |

Mars 2020

| | |
|-----|--|
| S14 | Soirée dansante-La Chasse |
| S28 | Audition Ecole de Musique Intercommunale |

Avril 2020

| | |
|-----|---|
| S4 | Concert de l'Harmonie des Enfants de la Beauce |
| L13 | Loto-Amicale des Sapeurs Pompiers Terminiers Lumeau |

I TLT (Théâtre Loisirs Terminiers)

Entretien avec Philippe Masson, Président.

Depuis quand existe l'association T.L.T. ?

En 1972, l'association du Club des Jeunes Terminiers 2000 a vu le jour et c'est en 2001 que le nom a été modifié pour prendre l'appellation Théâtre et Loisirs Terminiers. A l'origine, ce club s'adressait «aux jeunes gens et jeunes filles» à partir de 14 ans afin qu'ils puissent se réunir dans un local mis à leur disposition par la commune. En 1972, les activités principales étaient de pouvoir écouter de la musique, jouer au baby-foot, réaliser des objets en fer forgé et s'initier à la sérigraphie. Le local de l'époque (situé dans la cour de l'actuelle salle des fêtes) possédait un labo photos qui permettait aux jeunes de développer eux-mêmes leurs photos. Par la suite une activité théâtre a vu le jour, celle-ci perdure encore de nos jours.

Philippe, à quelle date avez-vous pris la direction du Club ?

J'ai accepté de reprendre le flambeau en 1995 après Alain Souday afin de remettre en place l'activité théâtre qui était en sommeil depuis environ 10 ans. Avec une poignée de volontaires nous avons petit à petit reconquis un public qui nous suit aujourd'hui avec beaucoup de fidélité. Depuis 2002 nous avons une section gymnastique volontaire qui accueille toutes les personnes qui souhaitent avoir une activité sportive efficace, variée et conviviale.

Les activités principales du club ?

Notre section théâtre propose 4 représentations par an. Pour 2020, les dates à retenir sont le samedi 01 Février et dimanche 02 Février ainsi que le vendredi 07 Février et le samedi 08 Février. Le spectacle se compose d'une pièce de théâtre suivi d'une partie variétés interprétée par les jeunes (de 10 à 20 ans). Le rire et la bonne humeur sont toujours au rendez-vous tant pour le public que

pour les participants. Tous les membres de la troupe, acteurs, chanteurs, danseurs guidés par Jeanne Bichette travaillent avec assiduité pendant plusieurs mois. Et n'oublions pas tous les techniciens pour les décors et la lumière qui œuvrent durant de longues heures avec la même assiduité. Notre section gymnastique quant à elle, propose 2 cours par semaine hors périodes de vacances scolaires. Le lundi de 19h00 à 20h00 et le mercredi de 20h45 à 21h45. Les cours ont lieu à la salle Pierre Terrier à Terminiers. A ce jour, nous avons près d'une quarantaine d'inscrits.

Quelles sont les modalités d'inscriptions pour la section gym ?

Si vous souhaitez prendre 1 cours par semaine votre cotisation sera de 107 € pour l'année et 145 € si vous souhaitez prendre la formule 2 cours par semaine. Nous pouvons vous accorder le paiement en 3 fois. Pour tout complément d'information, vous pouvez contacter Sabine au 02.37.32.14.55.

Tous les cours sont assurés par Virginie Martin et Florent Tatinclaux, tous deux, animateurs diplômés.

Vos souhaits pour l'avenir ?

Que nos 2 sections continuent à vous apporter satisfaction pendant de nombreuses années !!!!!...Et que toutes les personnes ayant des photos du Club Terminiers 2000 nous contactent, car nous sommes toujours à la recherche de nouveaux clichés afin de constituer de belles archives pour les générations à venir !!!!!



Liste électorale :

vérification de votre inscription sur la liste de la commune

Vous pouvez vous assurer de votre inscription sur la liste électorale de la commune en consultant le site Internet service-public :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

Vous n'êtes pas inscrit sur la liste électorale, vous pouvez demander votre inscription auprès de la mairie.

Toutes ces démarches sont possibles depuis le site internet de la commune :

<http://www.commune-terminiers.fr> dans « Démarches en ligne ».

Le secrétariat de la Mairie reste à votre disposition pour tous renseignements

I Groupe scolaire

2 bis rue du Bourg Neuf - Tél : 02.37.32.15.82

Anne-Lise LE BERTE, directrice du groupe scolaire

155 élèves fréquentent l'école de Terminiers répartis en 7 classes :

- trois classes de maternelle soit 71 élèves
- quatre classes d'élémentaire soit 84 élèves

Cette année, le projet d'école se décompose en trois axes :

- l'acquisition d'un lexique varié (mise en place d'un classeur de lexique qui est utilisé tout au long de la maternelle puis qui est transmis aux collègues d'élémentaire)
- la cohésion d'école, l'ouverture de l'école aux parents (marché de Noël, expositions, parents qui viennent participer aux ateliers en classe), règlement des conflits par la responsabilisation avec la mise en place des « médiateurs » (élèves de CM1 et CM2)
- le respect de l'environnement (tri des déchets, compost, potager) avec des sensibilisations effectuées par le SIRTOMRA de Pithiviers et les enseignants lors des sorties.

Liste des parents d'élèves élus :

| | | | | |
|-----------------|-----------------|------------------|----------------|-----------------------------|
| Mélanie JOUSSET | Laure BOURDIOL | Jeanne CLATOT | Aurélié BOUTIN | Audrey LEFÈVRE (suppléante) |
| Murielle HEUZÉ | Aurélié CHAMAND | Delphine MERCIER | | Céline FOIRET (suppléante) |

I Accueil périscolaire

1 rue du Parc - Tél : 02.37.36.30.99

Directeur : alsh.terminiers@hotmail.fr

Aurélié BOUTIN, directrice de l'accueil

50 enfants fréquentent l'accueil (capacité maximale de l'accueil) répartis en 24 maternels et 26 élémentaires.

Le mercredi, le centre accueille une trentaine d'enfants.

Les horaires :

En périscolaire : 7h à 9h et 16h30 à 19h

Les mercredis : 7h à 19h

Les vacances : chaque première semaine des petites vacances, fermeture à Noël, ouverture jusqu'au 24 juillet 2020 et du 24 août au 28 août 2020 de 7h à 19h.

Le thème de l'année est le voyage.

I Permanence de l'assistante sociale :

Mme BUREL reçoit le mardi de 14h à 16h (une fois tous les 15 jours) sur rendez-vous à la Mairie.

Pour prendre rendez-vous, contacter le service social de Châteaudun : Tél : 02.37.44.55.50

Pour les seniors, contactez les Espaces Seniors Info-Services au 02.37.23.60.28

DATES A RETENIR

En avril :

Porte-ouverte de l'accueil en même temps que l'école

20 juin 2020 :

Journée festive, ouverte à tous, grands jeux le matin et l'après-midi structure gonflables, maquillage, etc ...



I LES NUISIBLES

Les pompiers n'interviennent plus pour les guêpes ou les frelons asiatiques.

Vous devez faire appel à un professionnel de désinsectisation.

Pour information, la société VERDO28, basée à Neuvilliers commune de Lumeau, est à même de réaliser ce type d'intervention.

Tel : 06.81.19.37.37

Etat Civil

Naissances 2019

- Mathéo FRANCHET, né le 6 mai
- Ethan CHABOCHE, né le 6 juin
- Mila PETROWICK, née le 1er juillet
- Charlotte JEULIN, née le 15 juillet
- Clarisse JEULIN, née le 15 juillet
- Ambre BERNARD, née le 17 juillet
- Noah PLAS, né le 2 août
- Gabriel PORTRON, né le 4 octobre

Décès 2019

Personnes de la commune :

- Roger MOULARD, décédé le 26 février
- Robert ROZIER, décédé le 6 mars
- Robert DIOT, décédé le 13 mai
- Simone BERTHEAU née TILLAY, décédée le 1er septembre
- René SEVESTRE, décédé le 13 octobre
- Georges PERDEREAU, décédé le 26 octobre

Personnes nées sur la commune mais ne résidant plus à Terminiers:

- Robert MERCIER, décédé le 19 février
- Joël GAUTHIER, décédé le 13 mars
- Gabrielle GAUCHERON, décédée le 22 mars
- Monique GRÉARD, décédée le 15 juin
- Marius GRANDVILLAIN, décédée le 16 août
- Robert PICHON, décédé le 5 septembre
- Michel LEROUX, décédé le 12 septembre
- Bernard BUDON, décédé le 6 octobre
- Denise LECLERC, décédée le 10 octobre

NUMÉROS D'URGENCE

15 SAMU

17 POLICE

18 POMPIERS

112 APPEL D'URGENCE
EUROPÉEN

CHRO Orléans La Source
02 38 51 44 44

Centre ANTI-POISON (CHR Tours)
02 47 64 64 64

I SANTÉ :

TERMINIERS

Dr Le Maou - 02 37 32 16 69

MAISON DE SANTÉ

Place du Gymnase
ORGERES EN BEAUCE :

- **Chirurgien-dentiste :**
Dr Voinea - 02 37 22 77 67
- **Médecin généraliste :**
Dr Naviaux - 02 37 99 85 15
- **Infirmières**
Mmes Parou et Clatot
02 37 99 72 80
- **Ostéopathe :**
Mme Couasse - 07 68 82 84 46
- **Pédicure - Podologue :**
Mme Deballon-Eugène
06 15 70 04 97
- **Orthophoniste :**
Mme Evrard - 07 69 12 51 24
- **PMI :** sur rendez-vous auprès du
service de Châteaudun
02 37 44 55 70

LES AUTRES PROFESSIONNELS DE SANTÉ :

Pharmacie Orgères-en-Beauce :
02 37 99 71 30

Orgères Ambulances :
02 37 99 84 38

Laboratoire d'analyses - Patay :
02 38 75 70 49

Cabinet d'infirmières - Patay :
1 rue du Dr Pierre Legris 45310 Patay
02 38 75 73 93 ou 06 08 51 07 47

Mme Rivierre Angélique
Mlle Thion Gwenaëlle
Mlle Gadonna Fanny
Mme Hallouin Pauline

Sainte Barbe
Sainte Cécile

16h00 Dépôt gerbe
& Remise médailles
18h00 Messe
19h00 Mini Concert
20h00 Dîner

Venez passer
une soirée
magique !

Samedi 7 décembre 2019
Salle des fêtes de Terminiers
Pierre Terrier



inscriptions et règlements à la mairie de
Terminiers avant le 25 novembre 2019

Nouveau depuis Juin
suivez l'actualité de la commune sur
<http://www.commune-terminiers.fr>

